

# Collectif Francazal

22 rue des Bleuets  
31270 CUGNAUX

Site : collectif-francazal.org  
Mail : collectif-francazal@laposte.net

Monsieur le Président  
du directoire de la Société Aéroport Toulouse-Blagnac

Le Collectif Francazal s'est constitué pour s'opposer au maintien d'une activité aéronautique sur la piste de Francazal.

Le Collectif a eu l'occasion de faire valoir ses arguments auprès des différents acteurs de la reconversion de Francazal, par des courriers, des entrevues, des manifestations mais aussi par voie de presse, par internet et par distribution de tracts à la population.

Il n'a cependant pas été admis à siéger dans le Comité de pilotage présidé par le Préfet, qui, de ce fait, méconnaît le point de vue de la population.

S'il fallait retenir un seul argument contre l'option aéronautique, on pourrait dire qu'*il est inepte de créer un nouvel aéroport dans un secteur aussi fortement urbanisé que le quadrant sud-ouest du Grand Toulouse*. C'est en contradiction totale avec les principes du développement durable.

En effet, on observe que les nuisances croissantes provoquées par l'aéroport de Blagnac sont de plus en plus mal supportées par les riverains, dont le nombre est estimé à plus 100000. Etendre ces nuisances à une zone plus vaste ne règlera pas le problème : les nuisances ne seront pas partagées mais étalées et multipliées.

Face à la pression légitime exercée par les riverains, Blagnac cherche des moyens d'alléger son trafic, mais un ensemble bipolaire Blagnac-Francazal n'est pas la solution. On rappelle en effet que, lors d'études menées en 2003, l'idée de prendre Muret comme plateforme complémentaire avait été écartée car la piste du Lherm est située dans une zone urbanisée. A fortiori, le site de Francazal qui s'insère dans un tissu urbain beaucoup plus dense, avec la proximité des centres commerciaux de Portet-sur-Garonne et de Roques-sur-Garonne, présente une incompatibilité tant du point de vue environnemental que de la sécurité.

Du reste, les habitants du secteur de Francazal sont très attentifs à ce qui se passe dans l'espace aérien depuis l'annonce de la fermeture de la base militaire.

De nombreuses interrogations se font jour à propos des trajectoires empruntées par les avions qui font mouvement sur Blagnac.

Les habitants observent que ces trajectoires ont changé et se demandent si les procédures d'approche et de décollage ont été révisées récemment.

Dans l'affirmative, ils souhaitent savoir si l'obligation de concertation en matière de modifications des couloirs de vol a bien été observée.

Soyez persuadé que le Collectif Francazal, qui a rassemblé près d'un millier d'adhérents en 4 mois avec peu de moyens, ne capitulera pas si la décision est prise de maintenir en activité la piste de l'ancienne base de Francazal. Il bénéficiera alors du renfort des nombreux riverains qui estiment aujourd'hui que le maintien de la piste est impensable. Il est probable aussi que les conseils municipaux des communes concernées, qui ne sont pas toutes représentées au Comité de pilotage, viendront s'aligner sur notre position, comme vient de le faire la commune de Plaisance-du-Touch.

Face à la détermination de la population, la création d'un nouvel aéroport à Francazal est condamnée à l'échec.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

A Cugnaux, le 1<sup>er</sup> février 2010.

Pour le Collectif Francazal,

Bernard Gineste, président